



## INFORUP

Semaine du 4 au 8 juillet 2016

**AGRICULTURE - LA PRESIDENCE SLOVAQUE DU CONSEIL METTRA L'ACCENT SUR LA CRISE DES MARCHES, LE BIO, LA SIMPLIFICATION ET LA CHAÎNE ALIMENTAIRE :** La présidence slovaque du Conseil de l'UE, qui a commencé vendredi 1er juillet 2016, a établi un calendrier provisoire des réunions à venir. Le 18 juillet, la Présidence slovaque présentera son programme définitif et abordera la situation des marchés, avec la présentation d'un nouveau dispositif visant à « rétablir l'équilibre » sur celui du lait. La simplification de la politique agricole commune (PAC) en ce qui concerne le verdissement après une année d'application et le renforcement de la position des agriculteurs dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire devraient également être abordés, l'objectif étant de faire adopter par les ministres, en décembre, des conclusions sur le thème des pratiques commerciales abusives dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire. La réunion du 11 au 13 septembre, à Bratislava, traitera de la lutte contre les pratiques commerciales déloyales. La réunion ministérielle du 10 octobre, à Luxembourg, traitera aussi de la situation des marchés et du rapport de la Commission sur le paquet lait. Enfin, le rapport de la task force sur les marchés agricoles sera présenté le 14 novembre. Le 12 décembre, les ministres évoqueront de nouveau la simplification des règles sur la PAC. La Présidence slovaque prévoit aussi l'inscription à l'ordre du jour d'un point « agriculture et climat » le 14 novembre. Les derniers trilogues sous Présidence slovaque devraient aboutir à un compromis sur la révision des règles de production des produits biologiques.

**UNE ETUDE RECOMMANDE DES MESURES POUR LE MAINTIEN DE LA PRODUCTION DE SUCRE :** La suppression des quotas de production et du prix minimum d'achat de la betterave au 30 septembre 2017 aura pour conséquence de « lier étroitement » le marché du sucre de l'UE au marché mondial. Selon les auteurs de l'étude, la politique agricole commune (PAC) devrait prévoir « des instruments qui permettent le maintien de la production ». L'étude plaide pour une « large gamme d'instruments et de règles » incluant « un soutien au revenu des agriculteurs, une régulation du commerce extérieur, la possibilité d'interventions sur le marché, la promotion et le suivi du marché ». Les auteurs de l'étude recensent une série de mesures pour assurer le maintien de la culture de la betterave et de la production de sucre dans

l'UE parmi lesquelles la mise en place de paiements directs liés à la surface de culture de la betterave pour stabiliser les revenus agricoles, de paiements contracycliques, assurances, soutien aux investissements, renforcement de la position des planteurs dans la chaîne alimentaire (« obligation de contrats écrits avec les producteurs de sucre »), outils de gestion des risques sur le modèle du programme canadien AgriStability. Par ailleurs, une audition publique aura lieu le 13 juillet 2016 au Parlement européen sur la fin des quotas sucriers. La question des sucres spéciaux y sera abordée.

**LE COMITE DES REGIONS S'INQUIETE DU MANQUE DE SUIVI DES CRITERES CLIMATIQUES DANS LES FONDS STRUCTURELS :** Dans un avis adopté le jeudi 30 juin, les membres de la commission 'Environnement et Changement climatique' (ENVE) du Comité des régions (CdR) s'inquiètent du fait que les critères climatiques ne soient pas systématiquement appliqués ni contrôlés, dans le cadre des financements de projets par les Fonds structurels. Les membres notent ainsi, dans l'avis porté par Francesco Pigliaru (PSE, italien), que les Fonds peuvent faire l'objet dans certains États membres d'utilisations « en contradiction avec les objectifs de l'UE dans le domaine du climat ». Cette situation semble incohérente aux yeux des membres, alors que l'Union consacre 20% de son budget à l'action pour le climat, rappellent-ils. Partant de ce constat, ils demandent de recenser les subventions accordées aux combustibles fossiles « et d'y mettre un terme progressivement ». Plus globalement, le rapport souligne qu'en plus de l'accent qui est mis sur la multi-gouvernance dans l'accord de Paris, il est nécessaire d'approfondir la coordination horizontale entre les différentes politiques européennes sur les questions climatiques. Par ailleurs, les membres pointent le manque de ressources administratives dont souffrent les collectivités régionales et locales pour tirer pleinement profit des fonds européens et des aides de la Banque européenne d'investissement. L'avis devrait être adopté lors de la session plénière du CdR, en octobre prochain, en amont de la Conférence sur le climat qui se tiendra à Marrakech (COP 22) en novembre.

**NÉGOCIATIONS DE LIBRE-ÉCHANGE AVEC LE MERCOSUR :** Lundi 4 juillet, la Haute Représentante de l'UE pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité, Federica Mogherini, a salué, à l'occasion de la tournée européenne du président argentin Mauricio Macri, le leadership argentin dans la reprise de pourparlers de libre-échange UE/Mercosur, confirmant par ailleurs la tenue d'un premier round de pourparlers au plan technique en octobre prochain à Bruxelles. « Nous avons réussi à relancer les négociations pour un accord de libre-échange UE/Mercosur, qui sont restés bloqués pendant dix ans, et c'est grâce au plein engagement des deux parties que nous avons réussi à avoir un échange d'offres d'accès au marché en mai » a ajouté Mme Mogherini. Les négociateurs de l'UE et du bloc Mercosur (Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay, le Venezuela étant à l'écart de ces négociations) se sont retrouvés les 22 et 23 juin à Montevideo (Uruguay) pour faire le point sur les pourparlers de libre-échange entre les deux blocs et préparer le travail en vue de la tenue de deux rounds de tractations au second semestre. Néanmoins, ces discours positifs vont à rebours des récentes déclarations autour du Mercosur dont l'union est actuellement fragilisée par les crises politico-sociales au Brésil notamment. Ainsi, le prochain Sommet interne du Mercosur, qui devait avoir lieu ce mois-ci, a

été annulé. En outre, le président Macri était à Berlin le 6 juillet pour rencontrer Angela Merkel. Dans une Argentine en profonde crise économique et financière, les exportations agricoles sont l'un des axes forts du nouveau gouvernement pour relever le pays. Macri a observé auprès de la chancelière que « clairement, le chapitre le plus difficile à traiter concerne l'agriculture. Il est essentiel et c'est pourquoi nous avons besoin d'une position plus flexible de la part de la France ». Mme Merkel est restée prudente, relevant que le secteur agricole allemand, comme français, méritait des négociations fines.

**DES COMPÉTENCES ACCRUES POUR L'AGENCE EUROPÉENNE DE CONTRÔLE DES PÊCHES :** Mercredi 6 juillet 2016, les eurodéputés ont validé une proposition de texte visant à élargir les compétences de l'Agence européenne de contrôle des pêches (AECF). L'agence, située à Vigo en Espagne, se charge à ce jour de faire respecter la mise en œuvre des normes européennes de la politique commune de la pêche relatives à des missions de contrôle, d'inspection et de surveillance. Avec l'adoption de la nouvelle proposition de texte, les attributions de l'AECF en matière de sécurisation de l'espace maritime communautaire et de sauvetage en mer seront accrues. En effet, le texte prévoit entre autres la délégation des missions suivantes à l'AECF : fourniture de services de surveillance et de communication, sensibilisation des autorités nationales aux problématiques de sécurité et de sûreté maritimes et de sauvetage en mer. Le texte prévoit également une coopération renforcée entre l'AECF, la future Agence européenne des garde-frontières et garde-côtes, et avec l'Agence européenne de sécurité maritime (AESM) dans le but de coordonner au mieux leurs opérations en mer et le partage d'information. Le renforcement des synergies entre autorités nationales et agences européennes en matière de surveillance et de sécurité en mer a été largement soutenu par les députés du Parlement européen qui souhaitent donner à l'Union les moyens de venir en aide aux Etats confrontés aux défis de la crise migratoire. Le Président de la commission pêche au Parlement, Alain Cadec (PPE, France), a lui reconnu que, si les moyens d'action sont nationaux, « la coordination ne peut être qu'européenne ».

## AGENDA DE LA SEMAINE DU 11 AU 15 JUILLET 2016

	<b>PARLEMENT EUROPEEN</b>	<b>COMMISSION EUROPEENNE</b>	<b>CONSEIL DE L'UE</b>	<b>MINISTÈRES FRANÇAIS</b>
<b>Lundi 11/07</b>	Com PECH			
<b>Mardi 12/07</b>	Com PECH			
<b>Mercredi 13/07</b>	Com INTA (APE) Com REGI Com AGRI			
<b>Jeudi 14/07</b>	Com REGI Com AGRI			
<b>Vendredi 15/07</b>				